

## Compte rendu réunion

- Absent excusé
- LATHUILLIERE Jean-Paul
- Présents
- GASNIER Michelle
- BERTRAND Guy
- CALIMAN Michel
- DELMAIRE Dominique
- DESCAMPS Thierry
- JEANNEST Jean-Michel
- PHILIPPE Patrick
- RUEDA Jean

3 novembre 2023

### O rdre du Jour :

- Le point sur l'assurance (MAIF) et la trésorerie par Michel
- Le point sur la vente d'alcool par Jean-Michel
- Le point sur les AS par Danny - Michelle - Guy
- Le point sur le règlement intérieur par Jean-Michel
- Le point sur les statuts par Jean-Michel
- Le point sur les concours à venir par Guy
- Le point sur les travaux ( Fuites sanitaires) par Jean et Dominique
- Réservation salle pour la galette des rois.
- Questions diverses.

Ouverture réunion : 9h

Président de séance : Jean RUEDA

Secrétaire : Jean-Michel JEANNEST

1- Le point sur l'assurance, Michel nous informe que nos coordonnées ont été mises à jour auprès de notre assureur MAIF. Nous sommes couverts jusqu'à 100 adhérents ainsi que nos locaux et nos biens. Notre contrat est affiché sur notre panneau d'affichage.

- Le point trésorerie 7008 € dont 1435 € en caisse.

- Michel finalise la demande de subvention 2024 ainsi que le remboursement du matériel et des biens que l'association a engagé pour le Club-House.

2- Le point sur la vente d'alcool, Jean-Michel nous informe que la licence III obtenu en 2007 a expiré en 2017, que le site officiel de l'administration française, service-public.fr prévoit qu'une buvette temporaire exclusivement réservée aux adhérents ( pot associatif réception buffet ne nécessite pas de démarche particulière. Par contre lors de manifestations organisées par l'association elle-même (Concours ville de Marseillan et Concours sur invitation) une buvette temporaire est autorisée pour vendre des boissons de groupe 1 sans alcool et groupe 3 en dessous de 18° à condition d'avoir obtenu l'autorisation de la mairie. ( 5 autorisations annuelles maximum).

Par ailleurs, il est décidé que la vente des boissons se terminera à 19h les jours d'ouverture des jeux.

3 - Le point sur les AS après 3 journées. 1 victoire équipe Chapuis pour 2 défaites et 3 défaites pour l'équipe Dany. À remarquer que beaucoup de parties se sont terminées par un ou deux points d'écart et donc le résultat aurait pu être inversé. La faiblesse apparente semble être les points et tirs ciblés.

4 - Le point sur règlement intérieur : Il est convenu de le mettre à jour Jean-Michel fera une proposition au bureau lors de la prochaine réunion.

5- Le point sur les statuts : Jean-Michel indique que les statuts n'ont guère changé depuis 2014 ils ne sont plus à jour au regard des nouvelles réglementations, il fera également une proposition lors de la prochaine réunion du bureau.

Est évoqué également le siège social qui est actuellement le domicile du président, une demande sera effectuée auprès de la mairie et de la poste pour obtenir une adresse physique sur le boulodrome, à voir si cela est possible.

6- Le point sur les concours Guy a fait des propositions de dates des différents concours internes (adhérents) et concours externes « Ville de Marseillan et sur Invitation, ainsi que les «nocturnes» donc à vos agendas dès maintenant. Le bureau a approuvé les dates suivantes :

#### Concours Interne (Réservé aux adhérents)

Tous les concours se feront à la mêlée.

Concours du Président vendredi 16 février 2024 Quadrettes (repas au restaurant)

Concours des «Dames» mercredi 13 mars et vendredi 15 mars 2024 Doublettes

Concours des «Anciens» mercredi 3 avril 2024 Triplettes (repas au restaurant)

Concours Tête à Tête semaine du lundi 9 au vendredi 13 septembre (Tous les après-midi).

Concours du vendredi Tous les vendredi de mai, juin et juillet 2024 règlement à venir.

#### Concours Externe

Concours «Ville de Marseillan» jeudi 16 mai 2024 16 quadrettes dont 2 de Marseillan Repas salle Paul Arnaud ( Traiteur); «Apéritif huitres» 24 huitres et 1 pichet blanc 20 €.

Concours sur «Invitation» jeudi 4 juillet 2024 16 quadrettes dont 2 de Marseillan Repas au terrain (Traiteur)

#### Nocturnes

Les mercredis 19 juin, 17 juillet, 21 août, 4 septembre Engagement 5€ Grillades Frites 12€

7- Le point sur les travaux du Club-House Jean et Dominique nous informent que :

- Le rideau roulant est réparé coté bar.

- Un coffrage a été mis en place dans les toilettes femmes pour masquer les tuyaux

- Une plaque pour empêcher les feuilles de pénétrer dans les toilettes va être mise en place.

- Enfin il n'y a pas de fuites ni de remontées dans les toilettes hommes près des urinoirs il semblerait que la mire ne soit pas totalement réglé pour certains d'entre nous et cela ne concerne pas qu'exclusivement les tireurs.

8- Réserve d'une salle pour la galette des rois, en fonction des possibilités nous envisageons une réserve un jour de boules à partir de 17h au restaurant des anciens. La date vous sera communiquée ultérieurement.

#### 9- Questions diverses

- 4 membres de l'association ont assisté à la formation premier secours et l'utilisation du défibrillateur. Si certains adhérents souhaitent également se former à cette formation premiers secours c'est tout à fait possible un tableau d'inscription sera prochainement affiché.

- Un article est paru sur le petit Marseillanais dernièrement le bureau souhaite être informé avant la parution lorsque la signature comporte pour le «crabe roulant Marseillanais» par contre rien n'interdit le ou les auteurs de signer en leur nom propre.

- Si certains d'entre nous veulent se perfectionner ou apprendre ou réapprendre les bases du Sports Boules Guy va reprendre contact auprès de Balaruc si cela est possible et voir les modalités.

- Les jours de nos rencontres lundi, mercredi vendredi un responsable à tour de rôle est désigné par le bureau. En cas de nombre impairs de joueurs le dit responsable du tirage ne jouera pas.

**Merci de respecter dans la mesure du possible les horaires d'ouverture, d'inscription et de début des parties.**

Clôture de la réunion 12h

Jean-Michel